

On remarquait, assis parmi les Révérends Messieurs, Le Dr. Rousseau, St. Michel, Abdou-Coté et plusieurs autres Conseillers de Ville.

Puis ensuite, sur toute l'étendue de l'immense salle, étaient assis les parents des élèves et leurs amis. Les galeries étaient encombrées aussi d'une foule de spectateurs.

Les élèves, agés pour la plupart de 10 à 12 ans, surent captiver l'attention des auditeurs, et les tenir sous le charme jusqu'à la fin de la séance. Les applaudissements chaleureux qui partaient à chaque instant de toutes les parties de la salle, attestaient que tous ces petits garçons s'acquittaient très bien de leur tâche.

Un chœur composé de deux ou trois cents de ces enfants, chantait de temps en temps des morceaux de musique qui charmaient l'auditoire. Les morceaux declamés ont été couronnés de frénétiques applaudissements et de rires homériques.

Quelqu'uns de ces morceaux impressionnèrent beaucoup.

On ne saurait trop louer M. Charest, de l'inspiration heureuse qu'il a eue en fondant à St. Roch une telle institution, et du zèle qu'il met dans son maintien.

M. Charest, dont tous les actes sont marqués au coin de la plus pure charité, a fondé cette institution pour que les ouvriers qui gagnent des salaires qui leur permettent à peine de vivre, puissent donner à leurs enfants une certaine éducation moyennant la modique somme d'une piastre par année, et encore, ceux d'entre eux qui ne peuvent pas le faire, ne sont pas tenus de le donner.

L'école des Frères est maintenant fréquentée par des centaines de petits garçons, ce qui prouve que M. Charest en fondant cette institution a été très bien inspiré, et qu'il voit aujourd'hui ses efforts couronnés d'un glorieux succès.

M. le Rédacteur,

C'est avec plaisir que j'ai lu tout dernièrement dans les journaux de cette ville, que les premiers marchands de Nouveautés de la Haute-Ville avaient décidé de fermer leurs magasins à 8 heures tous les soirs, jusqu'à l'automne prochain, pour que leurs commis aient un peu de temps tous les jours pour vaquer à leurs affaires privées.

Cette décision des marchands dans cette affaire, me fait d'autant plaisir que je compte dans le nombre des commis, qui forment une classe d'hommes très-respectables, plusieurs amis de je trouvais vraiment malheureux dans leur position.

Maintenant, si la journée de travail est encore longue, ces messieurs sortent au moins de leurs magasins avant que tout le monde soit couché, et puis ils peuvent à présent agir un peu tous les jours à leurs affaires privées, pendant qu'autrefois ils ne le pouvaient point.

Les commis-marchands ont des affaires

privées comme tous les autres hommes, et les garder en dedans d'un comptoir jusqu'à 11 heures et minuit, n'est rien autre chose qu'une vraie tyrannie chez les marchands ambitieux.

Si un bourgeois qui a plusieurs serviteurs tient à ce que ses serviteurs fassent leur devoir et qu'ils soient respectueux, il faut qu'il les respecte et qu'il ne les fasse travailler qu'un certain nombre d'heures raisonnables tous les jours et non pas les faire travailler le jour et la nuit comme les planteurs de l'Amérique du Sud font travailler leurs esclaves.

Un commis qui a travaillé depuis 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir et qui s'est tenu debout pendant tout ce temps comme son état l'oblige, a besoin d'un peu d'exercice après sa journée de travail, et s'il est gardé dans le magasin jusqu'à 11 heures et minuit, il en est privé et c'est complètement contre sa santé par la mauvaise odeur qu'il respire pendant de longues heures, tous les jours, des différents draps et autres marchandises qu'il y a sur les tablettes et dans tous les coins du magasin.

Il est certain que depuis que les marchands de la Haute-Ville ont décidé de fermer leurs magasins à 8 heures du soir, qu'ils y ont beaucoup gagné, parce que leurs commis ont compris que c'était pour rendre leur sort plus heureux qu'ils étaient venus à cette décision, et ceux-ci ont décidé entre eux depuis ce moment qu'aucun marchand ne sortirait de leurs magasins sans acheter et par ce moyen les marchands vont faire de l'argent s'ils ne déclarent point fortune.

Les marchands de St. Roch devraient suivre l'exemple de leurs confrères de la Haute-Ville, et fermer leurs magasins à 8 heures P.M. au lieu de 9.

Il y a le marchand importateur qui habite un palais dans la rue St. Joseph qui devrait avoir pitié du sort malheureux de ses commis. S'il ne veut point fermer son magasin à 8 heures du soir comme ses confrères de la Haute-Ville, il devrait au moins les envoyer de son magasin tous les soirs à une heure raisonnable et non pas les garder jusqu'à minuit comme cela lui est arrivé encore tout dernièrement.

Si le marchand auquel je fais allusion, voulait prendre le conseil que je lui donne aujourd'hui gratis, il s'en trouverait bien mieux que sous l'ancien système.

Je reviendrai sur ce sujet.

UN ABONNÉ.

M. Elizé G. et Eugène A., les deux plus grands génies en musique de St. Sauveur.

Le premier est un pianiste extraordinaire; lorsqu'il touche le piano, ses doigts se lèvent, se crispent et s'abattent avec frénésie sur le clavier; l'ivoire, s'anime, s'échauffe, les cordes frémissent, l'instrument semble être sous l'influence du delirium tremens.

Le second est un violoniste sublime dans ses moments d'extase; lorsqu'il joue il fait un effroyable auto-da-fé de dièzes et de bemols, les notes sont massacrées, pulvérisées, anéanties; les vitres des salons

volent en éclats sous le tonnerre des applaudissements.



Notre caricature représente ces deux messieurs dans une de leurs positions les plus échevelées, jouant un des plus beaux morceaux de leur repertoire.

M. G. et A. donneront aussi des leçons sur les instruments suivant: peigne recouvert en papier, bombarbe, orgue de barbarie, pédoncule de feuille de citrouille, sifflet d'aune, tambour de basque, le triangle, le chaudron et les plats.

Ces messieurs se proposent de former prochainement un orchestre, qui se composera des instruments ci-dessus.

Avis aux amateurs.

Qui eut pensé que Groperrin, poète et chanteur nomade, avait un chez-soi et demeurerait quelque part dans Bas-Bijou?

Qui sait? peut-être a-t-il là, pignon sur rue, acheté avec l'argent que lui a procuré la vente de ses plaintes de pendus. En tout cas, on lit dans l'almanach d'adresses que M. Cherrier vient de faire paraître: *Groperrin, poète-savetier, rue Signal St. Sauveur.*

*Une tante à son neveu.* — Puisque je dois te léguer mon bien, j'aime autant te le donner tout de suite. Je ne te ferai qu'une condition, c'est de m'assurer, pour le restant de mes jours, une toute petite pension.

*Le neveu avec feu.* — Aussi petite que vous voudrez, ma tante!

*Un mot ramassé dans la rue La Couronne.*

— Comme les arbres de M. Hudon grandissent!

— Beau dommage! Ils n'ont que ça à faire!

LE GLANEUR.